**Procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2021**

Présents : Douin Y, Rousch H, Hakin L, Bletard C, Croes D, Vincent JM, Maurage D.

1. **Interclubs** :

* Les listes des forces sont adaptées en fonction des joueurs ne possédant pas le CST ou qui sont positifs au Covid. En effet, ces joueurs sont alignables dans les équipes mais ne peuvent participer activement à l’interclubs en outre aucune amende n’est appliquée. Dans le cas où deux joueurs pas en ordre covid, sont utilisés dans la même équipe, celle-ci perd la rencontre par le score maximum de défaites (soit 16-0), mais la rencontre n’est pas comptabilisée comme forfait.
* Le forfait est à contrôler méticuleusement car il y a, au niveau des clubs, une méconnaissance du fonctionnement.
* Si la situation est contraignante et pose beaucoup de questions, il n’en reste pas moins que la courtoisie doit rester de mise, en effet si une majorité est compréhensive, une minorité est mécontente, voir agressive.
* Il reste également l’éthique sportive qui on l’espère sera de mise pour tous, en effet il faut que tous les clubs jouent le jeu et utilise de façon honnête, les règles sportives mises en place pour le covid.
* L’évolution de la 4ème vague covid pourrait amener à un « black out » avant la fin du premier tour. Si la dernière semaine devait être supprimée, elle serait automatiquement reportée au 12 février 2022 (journée libre).
* On dénombre une vingtaine d’équipes forfait covid et trois nouveaux forfaits généraux.

1. **Compétitions individuelles** :

* Le PPM du 5 décembre sera maintenu et les règles covid seront mises en place pour les joueurs et les accompagnants. Il n’y aura pas le traditionnel cornet de pâtes, mesures sanitaires obligent.
* Les championnats provinciaux devraient être maintenus. Les membres du comité provincial pourraient faire un éventuel appel à des bénévoles pour leur venir en aide. En effet, le travail ne manque pas et la répétition des activités pèsent sur ceux-ci.
* La démotivation se fait sentir à tous les niveaux, que ce soit au comité provincial, parmi les responsables des clubs ou même des joueurs.
* Les inscriptions pour la coupe provinciale sont maintenant rentrées. Il y a 22 équipes en messieurs et 3 ou 4 équipes en dames. Les premiers tours se feront comme par un passé lointain en se jouant dans les clubs et ce pour une date limite fixée par Dominique. Une journée finale sera organisée dans la seconde partie de la saison.

1. **Divers** :

* Les demandes de reclassement des joueurs avant la mi-saison sont liées au classement numérique. En effet, chaque classement actuel est lié à une fourchette de points dans le classement numérique. Pour accéder au nouveau classement, il faudra impérativement être dans la nouvelle fourchette de points. Il en sera de même en fin de saison.
* Arbitrage en superdivision dames, ne se fait qu’en province de Liège. Il serait intéressant que cela soit étendu aux autres provinces également. Nous demanderons aussi à la commission d’arbitrage que les arbitres présents s’impliquent un peu plus à table, comme cela se fait en super messieurs.
* Le Critérium national reste maintenu avec CST pour les plus de 16 ans.